



- Adresse : Montagne Evasion, Maison du Sport, 3 rue de la Liberté 38130 Echirolles
- Courriel : [montagne.evasion@laposte.net](mailto:montagne.evasion@laposte.net) - Tél : 04 76 09 46 53 (répondeur)
- Site : [www.montagne-evasion38.fr](http://www.montagne-evasion38.fr)

---

## Compte-rendu du Conseil d'administration du 18 octobre 2019

**Rédactrice :** Mireille HOLTZER

**Présents :** BRONNER Michèle - BOUYNEAU Michel - COQUARD Josette - CORVI Nicole - DESCOMBES Enza - FONTAINE Francis - GAVOILLE René - GILBODON-BERT Josette - GIRARD - Jean-Michel - GIRARD Michel - GOMEZ Roman – LESCURE Alain - MARTINEZ Raphaël - PAISSAUD Jean-Pierre - PERRIN Anne – TARTAMELLA Nicole - VANIN Nicole

**Absents/excusés :** (BURATTI Jacques (pouvoir donné).

Alain LESCURE et Jean-Michel GIRARD font part de leur obligation de partir en cours de CA étant retenus à l'extérieur.

### Ordre du jour :

Informations

1. Election du Bureau
2. Bilan de l'Assemblée générale du 16/10/19
3. Questions diverses

(Information de l'achat de « deux postes de radio secours » validé par le bureau.)

Nicole Corvi souhaite la bienvenue à l'assemblée et félicite les nouveaux membres élus.

René Gavaille, doyen, procède à la lecture de l'ordre du jour et introduit les différents points.

### 1 - Election du Bureau

Nicole Corvi lit à l'assemblée la lettre de démission de Maurice Rivier. Il se retire après avoir assumé pendant des années la charge de trésorier. Il félicite la nouvelle équipe et lui souhaite bonne continuation. Nicole Corvi remercie au nom de tous Maurice pour le grand travail accompli.

Après tour de table, sont élus à l'unanimité :

#### Bureau :

Présidente : Nicole Corvi

Vice-présidente : Mireille Holtzer

Secrétaire : Anne Perrin

Trésorière : Josette Coquard

Secrétaire adjointe : Josette Gilbodon Bert

Trésorière adjointe : Enza Descombes

#### Membres du Bureau :

Raphael Martinez

Francis Fontaine

Michèle Bronner

Nicole Tartamella

### 2 - Bilan de l'Assemblée générale du 16/10/19

Après avoir précisé que l'approbation du compte-rendu du CA du 02 octobre ne pourrait être approuvé en raison du surcoût de travail généré par la tenue des AG ayant empêché sa rédaction, Nicole Corvi ouvre le sujet des assemblées générales.

Nous avons eu 145 présents et 47 pouvoirs, pour un total de 182 votants. Soit un peu plus que l'an passé (137 présents et 42 pouvoirs).

Le choix de la Salle des fêtes a été très appréciée et de nombreux adhérents ont fait part de leur satisfaction .

Les personnes chargées de l'organisation ont également apprécié de bénéficier de plus d'espaces dédiés. Quelques améliorations l'an prochain pourront être apportées notamment au niveau de la sonorisation, de la position de l'écran.

Roman Gomez annonce son souhait de « passer le flambeau » de l'organisation de l'apéritif à Nicole Vanin.

Nicole Corvi remercie Roman pour avoir assuré pendant des années cette charge et remercie aussi les membres qui l'épaulent.

Jean-Michel Girard a deux remarques à donner sur le déroulement de l'AG :

- la première porte sur le bilan d'activité. Il a trouvé le diaporama très bien construit et que les commentaires de Francis Fontaine enrichissaient ce diaporama en rendant bien compte de l'activité de l'association.

- La deuxième porte sur le bilan financier. Il tient à féliciter Josette Coquard pour son excellente présentation dans l'exposé du bilan qui fut clair et précis. Bravo à elle ajoute-t-il.

Jean-Michel Girard tient aussi à dire, sous forme de déclaration, pour que cela n'entraîne pas de débat, que les convocations à cette assemblée générale ne correspondaient pas aux statuts et aux règlements intérieurs.

Michel Bouyneau prend la parole pour lui signifier qu'il a estimé son intervention déplacée lors de l'AG, remettant en cause le travail du CA. Ce genre de débat devant avoir lieu au sein du CA et non de l'AG. Débat qui d'ailleurs avait déjà eu lieu.

En conclusion pour l'AG, tous émettent le vœu de retenir à nouveau la salle des Fêtes pour 2020.

### **3 - Questions diverses**

#### **Achat de 2 postes de radio de secours**

Francis Fontaine explique que le maillage radio du territoire a changé. Deux de nos postes ne sont plus adaptés pour recevoir les nouvelles fréquences. Au vu du meilleur rapport utilisation coût, il a été décidé de se doter d'appareils récents recyclés et garantis, d'un montant de 150€ chacun.

#### **Devis des autocaristes pour 2020**

Après étude, les sociétés Perraut et Grindler sont retenus. Grindler étant tout de même plus cher, mais connaissant bien les pratiques de Montagne Evasion et assurant sans trop de distorsion d'horaires les ramassages sur Vif et Varcès.

Une négociation avec rendez-vous est prévue pour finaliser le choix définitif avant le 1<sup>er</sup> décembre.

#### **Véhicule supplémentaire lors des randonnées et remboursement**

Afin de ne pas alourdir les frais de gestion des randonnées, Francis Fontaine rappelle que le règlement prévoit qu'en cas de surnombre dans le car, un véhicule supplémentaire peut être nécessaire avec remboursement des frais kilométriques. Mais en aucun cas, les animateurs qui ne sont pas de service ne doivent prendre la place d'un adhérent dans le car.

Le débat s'engage sur 2 points qui reposent essentiellement sur la notion de convivialité et de reconnaissance : les animateurs qui sont régulièrement de service, en cas de surnombre d'adhérents, doivent-ils être privés de la gratuité de quelques sorties ? Qu'en est-il pour les membres du Bureau et du CA non animateurs ?

Une réflexion est demandée dont les résultats feront partie des Règles de fonctionnement à venir.

#### **Sorties de novembre**

La 6<sup>ème</sup> sortie de forfait du mardi est fixée au mardi 4 novembre. Une sortie supplémentaire mardi + jeudi pourra avoir lieu le jeudi 7 novembre si le nombre de 35 inscriptions est atteint.

Les deux sorties dépendent bien sûr des conditions météorologiques.

#### **Modifications des Règlements Intérieurs et Règles de fonctionnement**

Mireille Holtzer demande à ce que les propositions de corrections soient soumises pour le 1<sup>er</sup> Décembre afin que le Bureau ait le temps d'en faire la synthèse qui sera proposée au CA du 15 janvier 2020.

La séance est levée à 20h30 et se poursuit par un pot convivial.

#### **Relevé de décision :**

- renvoi des modifications des Règlements Intérieurs et Règles de Fonctionnement pour le 1<sup>er</sup> décembre
- choix de l'autocariste pour le 1<sup>er</sup> décembre
- étude du règlement pour les véhicules supplémentaires lors des randonnées.

**Le prochain CA aura lieu  
le mercredi 15 janvier à 18h**